

# MOE ET AMO : ASSURER LA CONCEPTION ET LE SUIVI DE TRAVAUX DE GESTION DE L'AMIANTE EN RÉHABILITATION ET DÉCONSTRUCTION - Présentiel

Cette formation s'adresse à la MOE et AMOA confrontées à la gestion du risque amiante, afin de pouvoir évaluer les risques, maîtriser les obligations réglementaires et définir les procédures.

## Objectifs opérationnels

- Évaluer les risques de présence d'amiante
- Définir les procédures et modes opératoires et les faire appliquer
- Participer au déroulement des opérations du projet
- Élaborer le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- Conseiller le maître d'ouvrage

## Public Concerné

- Ingénieurs et techniciens en bureau de maîtrise d'oeuvre, en bureau d'études, d'ingénierie et de coordination
- Coordonnateurs de Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS)

## Durée

21.00 Heures

3 Jours

## Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

## Contenu

### Amiante, matériau et son emploi, métiers concernés

#### Risque sanitaire : occupants, travailleurs et environnement

- Champs d'application des codes de la santé publique, du travail, de l'environnement dans le domaine du risque amiante

#### Exigences du Code de la Santé Publique

- Obligations des propriétaires d'immeubles bâtis concernant la recherche de flocages, calorifugeages et faux-plafonds contenant de l'amiante et le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Obligations du donneur d'ordre concernant l'identification et le repérage de l'amiante en place et la communication des résultats aux entreprises intervenantes

#### Exigences du Code du Travail

- Protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante

#### Activités définies par l'article R4412-114

- Sous-section 3 : travaux de maintenance ou d'entretien

#### Activités définies par l'article R4412-139

- Sous-section 4 : travaux de confinement, de retrait d'amiante

#### Cas des opérations sous Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé

#### Analyse et exploitation d'un Dossier Technique Amiante (DTA)

- Vérification de la mise à jour du DTA, son actualisation

#### Évaluation des risques en amont, définition des procédures et modes opératoires

#### Rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

- Analyse du cahier des charges du maître d'ouvrage
- Gestion des appels d'offres (visites sur site)
- Rédaction du cahier des charges
- Analyse des offres (évaluation des capacités organisationnelles, financières)
- Rôle de conseil du maître d'oeuvre
- Exigences de qualification et de certification

#### Analyse du plan de retrait

#### Méthodologie en phase de préparation de chantier : définir des procédures et modes opératoires

#### Suivi d'une opération de désamiantage dans le cadre de la maîtrise d'oeuvre d'exécution

- Application des procédures et modes opératoires
- Points clés de l'installation de chantier : les protections collectives

- Réception des travaux

#### **Information et communication du maître d'oeuvre avec l'ensemble des acteurs**

#### **Maîtriser son rôle et ses responsabilités dans le cadre des relations avec les autres acteurs**

- Maître d'ouvrage ou donneur d'ordre, maître d'oeuvre et Coordonnateur de Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS)

*Un livre de la Collection Focus des Éditions Ginger « Intervenir sur les matériaux dangereux : amiante et plomb » de Jean-Louis PANETIER et Bertrand SCHWARTZ est remis aux apprenants.*

*Cette formation est également réalisée en Distanciel.*

## ■ Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés illustrés, de partages d'expériences et d'études de cas.

## ■ Moyens pédagogiques

### ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse [app.gescof.com](http://app.gescof.com), cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

### MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

### QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

## ■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et détenteur d'une Attestation de compétence de formateur délivrée par l'OPPBTB.

## ■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

## ■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



**Contactez-nous !**

**Nelly DROUILLARD**  
Chef Projets Formation

**Tél. : 0130852490**  
**Mail : [formation@groupeginger.com](mailto:formation@groupeginger.com)**